

# Le code de vie de l'école

## Ma responsabilité d'élève

1. Je viens à l'école tous les jours.

Début des classes : le matin : la cloche sonne à **9 h**  
le midi : la cloche sonne à **12 h 50**



**Les enseignants (es) sortent à 9 h.** Les élèves qui dînent à la maison peuvent se présenter dans la cour à partir de **12 h 40 seulement.**

2. Je parle un français de qualité dans toutes les activités scolaires.
3. Je fais soigneusement tous les travaux scolaires qui me sont demandés, tant à l'école qu'à la maison. Je respecte les dates de remise des travaux.
4. Je remets tous les messages à mes parents ou à mon professeur.

Exemples : calendrier du mois, messages, mot du professeur dans l'agenda

5. Toute l'année, j'apporte en classe le matériel scolaire dont j'ai besoin.



6. À l'école, je respecte le **code vestimentaire en tout temps.** En éducation physique, je porte un short ou un pantalon de sport, un chandail à manches courtes et des souliers de course. Pour une raison d'hygiène, je me change après le cours. Ces vêtements doivent être dans un sac en tissu, le tout identifié au nom de l'enfant.



Le port de la casquette, du chapeau ou du fichu est réservé à l'extérieur de l'école.  
Le port de bijoux est interdit au cours d'éducation physique.

7. Je comprends que les vols, bris, activation malveillante de l'alarme-incendie et endommagements des biens et des lieux ne sont pas tolérés et que mes parents et moi devons défrayer des coûts liés à de tels gestes.
8. Je n'apporte pas de friandises, de graines de tournesol, de nouilles sèches, de liqueurs douces, de gommes, de jeux électroniques ni de jouets à l'école.

Les appareils électroniques, les patins à roues alignées, les trottinettes et les téléphones cellulaires sont interdits à l'école.

## Je respecte les autres et leur travail

9. Je travaille dans le calme et je respecte les autres quand ils travaillent.



10. Je surveille mon langage et je m'adresse poliment à tous mes camarades.
11. Je respecte les consignes et je m'adresse poliment à tout le personnel de l'école.
12. En tout temps, l'intimidation, la violence physique ou verbale ne seront tolérées à l'école.



## Je respecte le milieu



13. Je prends soin de tout le matériel prêté par mon école : bureau, chaise, manuels et fournitures scolaires et casiers.
14. Je garde mon école propre et je respecte tout ce qui est affiché ou exposé à l'école.

### 15. Bibliothèque

Prêt : Je peux emprunter 1 livre ou 2 pour une semaine.

Le prêt peut se renouveler pour une autre semaine.

Pour un oubli : Je ne peux emprunter un autre livre.

Pour une perte : Je suis responsable du remplacement.



### 16. Cour d'école

- a) La responsabilité des surveillants du service de garde et du dîner se limite aux élèves inscrits à ces services.
- b) Au son de la cloche je prends mon rang rapidement en me déplaçant calmement.
- c) L'utilisation de balles de neige, de branches, de bâtons est interdite.
- d) Je prends soin de tout le matériel prêté par l'école pour jouer à l'extérieur.
- e) Je fais attention aux arbres, aux arbustes et aux jeux qui agrémentent la cour d'école.
- f) Je ne monte pas sur les grosses roches dans la cour de l'école.
- g) Si j'utilise la balançoire, je me balance seul, assis convenablement. Les balançoires des tout-petits sont réservées aux moins de 4 ans.
- h) Si j'utilise la glissoire, je glisse les pieds devant et je remonte par les marches. Il faut glisser un à la fois pour éviter les bousculades et les blessures.
- i) Si j'utilise les modules de jeux, je me suspends par les mains aux barreaux et aux anneaux. Dès qu'il y a gel au sol, l'accès aux modules de jeux est interdit.
- j) J'utilise la structure du ballon-poire uniquement pour jouer avec le ballon.
- k) J'utilise la fontaine uniquement pour boire.



# Application du code de vie



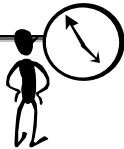
Le code de vie s'applique en tout temps et en tout lieu : école, classe, cour d'école, service de dîner, service de garde, sorties scolaires, études dirigées et activités parascolaires.

Cependant, si un élève ne le respecte pas, il y aura certaines conséquences.

La démarche appliquée sera la suivante au préscolaire :

## Conséquences

1. Après 3 avertissements, l'enseignante retire l'élève en le dirigeant au « coin calme ».
2. Si l'élève continue d'être agité, l'éducatrice spécialisée vient le chercher pour l'aider à se calmer. Une note est inscrite à l'agenda à l'intention des parents. L'élève perd 15 minutes de la période des jeux libres.
3. Une rencontre avec l'élève et les intervenants a lieu si le comportement dérangeant persiste.
4. S'il n'y a pas d'amélioration, une rencontre a lieu avec les parents, les intervenants et la direction (au besoin).



## Retards

1. Après 3 retards, une lettre de la direction est envoyée aux parents leur demandant de prendre les moyens nécessaires pour corriger la situation.
2. Si la situation persiste après 3 autres retards, une rencontre a lieu avec les parents, l'enseignante et la direction pour trouver ensemble des solutions plus efficaces.
3. Après l'application de ces deux mesures et 3 autres nouveaux retards non motivés, une deuxième rencontre a lieu avec les parents, l'enseignante, la direction et une des intervenantes suivantes : la travailleuse sociale, la psychoéducatrice ou l'éducatrice spécialisée.
4. En cas de retard du parent à la sortie du midi et de l'après-midi, l'élève est reconduit au service de garde et des frais sont facturés aux parents.

# Mon engagement scolaire 2011-2012

En tant qu'élève de l'école Saint-Zotique, j'ai lu et pris connaissance du *Code de vie* de mon école avec mes parents et de ses règles d'application et je m'engage à les respecter.

\_\_\_\_\_

(signature de l'élève)

\_\_\_\_\_

(date)

En tant que parent d'élève, nous avons lu et pris connaissance du *Code de vie* de l'école Saint-Zotique et nous nous engageons à encourager et à aider notre enfant à respecter ces règlements. L'école peut compter sur notre entière collaboration.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

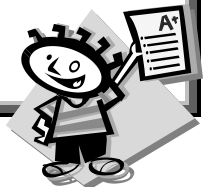
(signature des parents)

\_\_\_\_\_

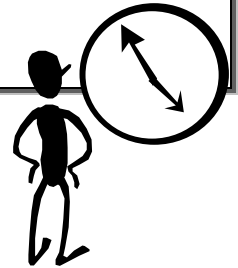
(date)

**N.B.** Cet engagement doit être signé par l'élève et les parents dès la première semaine de classe.

Merci de votre collaboration  
La direction



# Consignation des retards



1<sup>re</sup> étape : du 29 août au 11 novembre 2011

2<sup>e</sup> étape : du 14 novembre 2011 au 24 2012

3<sup>e</sup> étape : du 28 février au 21 juin 2012

Date	Motif	Signature parent
Retenu le :		
Retenu le :		
Retenu le :		
Retenu le :		
Retenu le :		

Aucun retard  
BRAVO !

